

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28.11.02 Convocation du 20.11.2002

Compte rendu affiché le 2 décembre 2002

Président : M. LAFFLY

Secrétaire élue : Sylvie VEYRIER

Réf. : BJ/LDA

Présents : M. LAFFLY, Mme GUERIN, MM. FAURE, POINT, CHATUT,
Objet OPERATIONS BUDGETAIRES : Mme BOUHEY, MM. AUROY, RODRIGUEZ, OLLIVIER,
MODIFICATION d'INVENTAIRE. Maires-Adjointes,

Nombre de conseillers	
en exercice :	29
présents	20
votants	24

Mmes VEYRIER, GLATARD, MARMONIER, ZUILL, M. GOSSET,
Mme DURAND, M. CHRETIN, Mmes PERRIN, DESVIGNES,
MILLET, M. BELLOT.

Absents représentés : M. MEYER par M. POINT - Mme BROSSARD par Mlle VEYRIER -
M. GONDELAUD par M. OLLIVIER - M. MACHURAT par M. BELLOT.

Absents excusés : Mmes WYMANN, BERRA, MM. FERNANDES, BOUREZG,
Mme LABASOR.

Monsieur le Maire-Adjoint informe l'assemblée qu'à l'inventaire, le terrain cadastré AB 559 a été imputé au 2112 - Terrain de voirie.

Compte tenu de l'emplacement et de l'utilité de ce terrain, il serait plus judicieux de l'affecter à l'article 2113 - Terrains aménagés autres que voirie.

Pour effectuer cette modification, une opération d'ordre budgétaire est obligatoire.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Ouï l'exposé de Monsieur le Maire-Adjoint et après en avoir délibéré,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Décide d'inscrire des crédits en investissement :

➔ Dépenses - Art. 2113 = 367,55 €

➔ Recettes - Art. 2112 = 367,55 €

- Précise qu'un mandat et un titre de recettes seront établis pour régularisation, et que la modification sera apportée à l'inventaire fiche n° 1996-0021,
- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré à NEUVILLE-sur-SAONE, le 28 novembre 2002

Le MAIRE
Signé P. LAFFLY

Pour copie conforme,
Le MAIRE ,
Par procuration,

Délibération certifiée exécutoire
compte-tenu - de la transmission en Préfecture le 10 décembre 2002
- de la publication le 11 décembre 2002
Fait à NEUVILLE-sur-SAONE, le 10 décembre 2002